

L'adaptation au changement climatique en France : focus sur le cadre national

Ariadna Anisimov, Lola Vallejo, Alexandre Magnan (Iddri)

L'adaptation est fondamentale pour réduire l'exposition et la vulnérabilité aux risques climatiques et renforcer la résilience de la société, des infrastructures et de l'économie.

FIGURE 1. Évolution de la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique

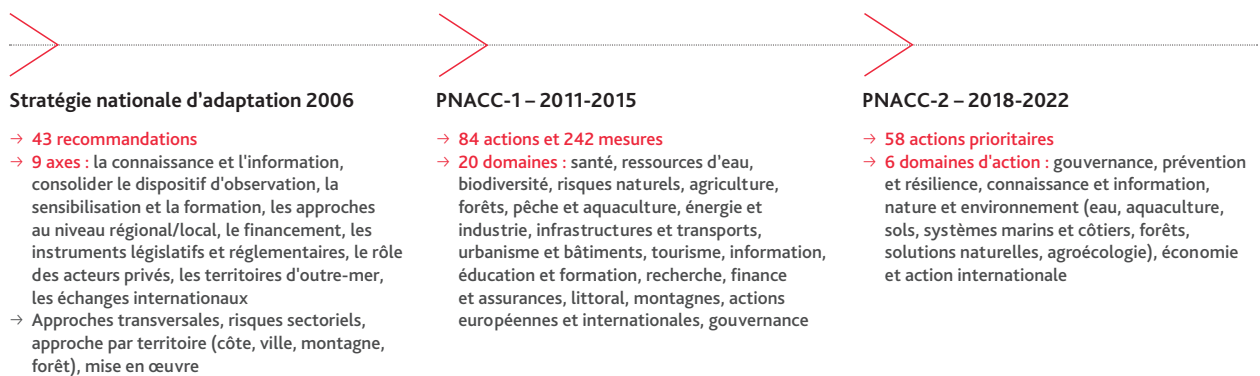


FIGURE 2. Écosystème d'agences scientifiques et produits proposés sur les risques au changement climatique

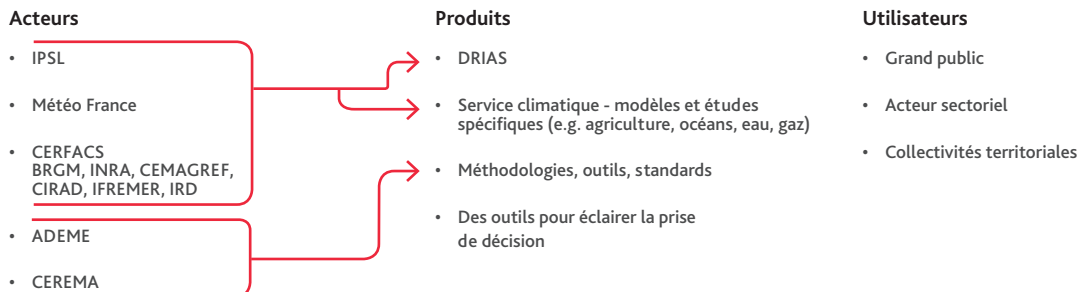


FIGURE 3. La relation entre le risque, l'aléa, l'exposition et la vulnérabilité climatiques

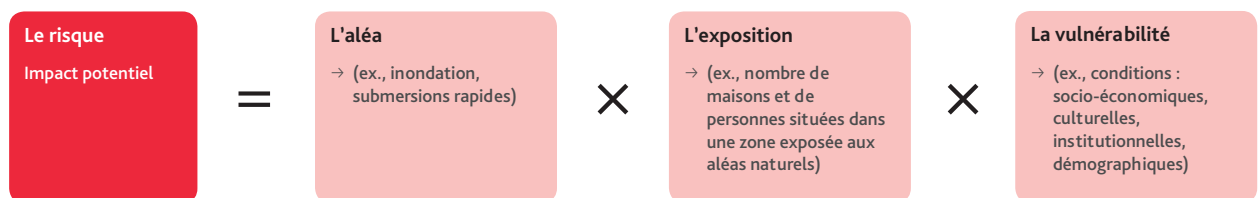


TABLE 1. Résumé des 58 actions du PNACC-2

Action	Résumé de l'action	Institution principale	Budget	Échéancier
GOUV 1	Intégrer d'ici fin 2019 les orientations pertinentes du PNACC en matière d'atténuation dans la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC). Identifier et évaluer, dans la période 2019-2021, les co-bénéfice et compromis possibles lorsqu'atténuation et adaptation sont fortement liées afin d'informer et de réviser les prochaines SNBC et Stratégie nationale d'adaptation	Non	Non	Oui
GOUV 2	Effectuer un suivi, une analyse et une évaluation des approches d'adaptation et de leur mise en œuvre chaque année afin d'informer et de réviser la stratégie	Conseil national de la transition écologique (CNTE)	Non	Oui, 2022
GOUV 3	Renforcer la cohérence entre la stratégie nationale et les plans d'adaptation aux niveaux régional et local en établissant un mécanisme de coordination, il prend en compte: Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires – SRADDET –, Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie – SRCAE –, Schéma d'aménagement régional – SAR –, Programme régional de la forêt et du bois – PRFB –, Plans climat-air-énergie territoriaux – PCAET	Réseau régional de comités d'adaptation (en France et à l'étranger)	Non	Non
GOUV 4	Assurer la cohérence des actions entre les niveaux national et régional en mobilisant des outils financiers pour renforcer et entretenir les infrastructures, développer les connaissances, préserver les ressources naturelles et les écosystèmes ainsi que l'environnement	Non	Mobiliser des instruments financiers	Non
GOUV 5	Faire évoluer les lois, codes, normes et règlements techniques en fonction des projections climatiques à moyen et long termes	Les services compétents (infrastructures, équipements, transports, établissements de santé)	Non	Non
P&R 1	Augmenter la capacité d'anticipation pour prévoir les risques d'incendie de forêt et y faire face en coordonnant toutes les parties prenantes de la gestion forestière	Oui - établissements publics tels que l'Office national des forêts	Non	Non
P&R 2	Construire une base de connaissances sur les facteurs de risques pour la santé associés au changement climatique et mettre en place un suivi et une surveillance de ces risques ainsi que les systèmes d'alerte destinés à la population	Non	Non	Non
P&R 3	Adapter le bâti en promouvoir une infrastructure et une planification urbaines résilientes face aux risques sanitaires et naturels	Non	Non	Non
P&R 4	Renforcer la sensibilisation aux risques et impacts du changement climatique par divers programmes d'éducation et de formation. Impliquer les citoyens, les entreprises et les élus dans ces initiatives de sensibilisation. Améliorer les systèmes de prévision et d'alerte rapide pour alerter la population	Le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES), le ministère des Solidarités et de la Santé (MSS), l'Observatoire national sur les risques naturels (ONRN), l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME) et les associations	Non	Non
P&R 5	Évaluer et mettre en œuvre des mécanismes de gestion des risques pour traiter les risques résiduels, sur les marchés des assurances privées ou dans le cadre de partenariats public-privé (système CatNat)	Non	Non	Non
P&R 6	Faciliter et promouvoir les approches territoriales du développement durable, notamment par un dialogue territorial pérenne dans le cadre des SRADDET / SRCAE / SAR et des PCAET (garantir le bien-être écologique). Limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans l'objectif d'atteindre l'objectif de zéro artificialisation nette contenu dans le plan biodiversité. Infiltrer les précipitations avec l'ambition de désimpermeabiliser à long terme. Utiliser des techniques alternatives, y compris la restauration écologique	Non	Non	Non
P&R 7	Intégrer les impacts du changement climatique dans les plans de gestion et de préservation à moyen et long termes du patrimoine culturel et des biens culturels	Le ministère de la Culture, les conservateurs de musées et les établissements publics de coopération culturelle	Non	Non
P&R 8	Veiller à ce que tous les appels à projets actuels et futurs comportent un élément d'adaptation au changement climatique (par exemple, une approche de type éco-quartier résilient) en mobilisant des fonds structurels et d'investissement européens	Ministère de la transition écologique et de la solidarité (MTES)	Oui	Non
NAT 1	Améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la qualité de l'eau et veiller à la sécurité sanitaire de cette ressource dans un contexte climatique en évolution, et préserver les écosystèmes aquatiques	MTES	Non	Non

NAT 2	Favoriser la dynamique de consultation et de co-construction pour renforcer la développement d'outils permettant aux territoires d'adapter la gestion des ressources en eau aux besoins présents et futurs en tenant compte des écosystèmes	MTES	Non	Non
NAT 3	Dans le cadre du Plan biodiversité, limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, en cherchant à les stopper à terme, grâce aux différents outils mobilisables, à l'échelle nationale, de l'aménagement du territoire ou du projet	MTES	Non	Non
NAT 4	Renforcer la résilience des écosystèmes marins et côtiers en promouvant et en mettant en œuvre la recomposition spatiale du littoral aux différentes échelles de territoire, en tenant compte de l'évolution du littoral et des risques côtiers	Le MTES et les collectivités territoriales	Non	Non
NAT 5	Promouvoir la gestion durable des forêts, en tenant compte des paramètres climatiques locaux, mener des études sur les impacts déjà observés et les vulnérabilités potentielles et renforcer la diversité génétique à long terme	MTES et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA)	Non	Non
NAT 6	Déployer autant que possible des solutions fondées sur la nature pour protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés ou encourager les pratiques agro-écologiques pour relever les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être des personnes	MTES	Non	Non
NAT 7	Renforcer les capacités de résilience des écosystèmes face au changement climatique	MTES	Non	Non
ECO 1	Sensibiliser et mobiliser les acteurs pour renforcer leur capacité à faire face aux changements en intégrant le changement climatique dans l'analyse des risques économiques et financiers. Cela devrait inclure 1) une étude prospective pour identifier les secteurs 2) une étude prospective pour identifier et renforcer les actions prioritaires	MTES et acteurs sectoriels en collaboration avec les acteurs et les instituts spécialisés des filières, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les observatoires régionaux	Non	Oui 1) 2018-2020 2) 2020-2022
ECO 2	Définir un cadre pour évaluer la pertinence économique et les impacts socio-économiques et environnementaux des projets d'investissement	MTES et le ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	Non	Non
ECO 3	Intégrer la durabilité du tourisme ultra-marin face au changement climatique. Développer et guider des activités résilientes qui respectent les écosystèmes sur lesquels les secteurs du tourisme reposent	Ministère des Outre-mer (MOM) et Atout France	Non	Non
ECO 4	Promouvoir un modèle de développement résilient pour le secteur du ski à travers un dialogue multi-acteurs, développer de nouvelles activités adaptées au changement climatique en montagne et dans les stations de ski	MTES et territoires du ski	Non	Non
ECO 5	Promouvoir des pratiques de pêche et une aquaculture plus résilientes face au changement climatique en lien avec le développement du territoire, la préservation de l'environnement et des écosystèmes	MAA	Non	Non
ECO 6	Construire des mécanismes d'accompagnement des filières par des partenariats public-privé dans l'industrie de la pêche pour faire face aux risques pour la santé et la santé des animaux liés au changement climatique	MAA	Non	Non
ECO 7	Développer les connaissances, améliorer la compréhension des problèmes et faire avancer le débat de société national et communautaire afin d'informer les politiques publiques visant à développer une agriculture respectueuse de la biodiversité, des paysages et des sols, et l'utilisation rationnelle de l'eau (transition vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de la biodiversité)	MAA	Non	Non
ECO 8	Faire progresser la connaissance et mener des études dans le secteur de la foresterie et du bois qui prennent en compte toute la chaîne de valeur pour assurer économiquement le renouvellement et l'adaptation des forêts tout en préservant la biodiversité et les écosystèmes	MAA	Non	Non
ECO 9	Réaliser des études prospectives territorialisées sur les ressources forestières pour les horizons 2050 et 2100, afin de mettre en cohérence les stratégies de développement des forêts locales et les schémas régionaux de mobilisation de la biomasse. Élaborer des réponses sectorielles à la demande croissante de matériaux et d'énergie pour la transition à faible intensité de carbone	MAA	Non	Non

ECO 10	Assurer le partage de l'expertise climat au sein du secteur financier grâce à l'établissement de partenariats et à l'échange d'informations afin de promouvoir la participation des organisations financières au financement de l'adaptation	MEF	Non	Non
ECO 11	Veiller avec les collectivités territoriales et les acteurs du secteur financier à ce que la capacité d'intervention des entreprises du secteur financier dans le financement de l'adaptation soit augmentée après en avoir défini les modalités	MEF	Oui	Non
ECO 12	Renforcer la résilience des territoires et le financement de l'adaptation au changement climatique en instaureront un dialogue regroupant autorités publiques (notamment collectivités territoriales), climatologues, (ré) assureurs, banques, investisseurs institutionnels et gestionnaires	MEF	Oui	Non
C&I 1	Développer des connaissances et des évaluations en amont (sur des thèmes / domaines politiques prioritaires) pour renforcer la base méthodologique et soutenir l'efficacité des procédures et actions d'adaptation à différentes échelles spatiales	MES et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), avec le soutien du MOM, du MAA, des régions	Oui	Non
C&I 2	Agréger des données scientifiques <i>via</i> des partenariats entre centres de recherche pour publier un ouvrage de référence rassemblant les connaissances les plus récentes sur les impacts actuels et futurs du changement climatique.	Oui - ONERC avec le soutien du institutions de recherche	Oui	Non
C&I 3	Mettre en place un réseau scientifique et de recherche pour promouvoir la science participative, avec un accent particulier sur les territoires d'outre-mer	Oui - MESRI	Non	Non
C&I 4	Renforcer la capacité de recherche en invitant des chercheurs internationaux spécialisés dans l'adaptation au changement climatique dans le cadre de l'initiative « Make our planet great again »	Non	Oui	Oui
C&I 5	Intégrer les défis de l'adaptation au changement climatique dans l'éducation et la formation aux pratiques du développement durable	Non	Non	Oui
C&I 6	Renforcer la diffusion d'informations sur les programmes d'enseignement supérieur, y compris la formation professionnelle et continue, et leurs opportunités dans le domaine de l'adaptation au changement climatique	Non	Non	Non
C&I 7	Organiser des formations pour les parties prenantes, y compris les élus à différents niveaux, sur la compréhension des vulnérabilités des territoires au changement climatique	Non	Non	Oui
C&I 8	S'appuyer une action éducative à ambition mondiale tournée en particulier vers la francophonie et l'Afrique	Non	Non	Non
C&I 9	Créer un centre de ressources sur l'adaptation au changement climatique en utilisant les nouvelles technologies et faciliter l'échange d'informations, notamment en améliorant l'accès aux bonnes pratiques, en cartographiant les acteurs et les domaines d'action (santé, eau, agriculture, foresterie, sols, biodiversité, risques naturels, urbanisme, etc., mobilité, pêche et aquaculture, tourisme, secteur financier)	CEREMA	Oui	Non
C&I 10	Organiser des événements de communication pour sensibiliser tous les acteurs (tous les niveaux de gouvernement) et la société civile	Oui- ONERC	Non	Oui
C&I 11	Promouvoir la publication d'ouvrages et d'autres matériels sur les nouveaux résultats de la recherche scientifique sur l'adaptation au changement climatique, en soulignant et en encourageant les initiatives innovantes, en particulier pour soutenir les événements de communication	Non	Non	Non
C&I 12	Établir des données climatiques facilement accessibles, y compris des méthodologies et des outils pertinents pour permettre aux parties prenantes d'identifier et de quantifier les impacts observés et attendus du changement climatique et d'identifier les actions appropriées pour le changement climatique (initiative: DRIAS « Le portail de l'avenir du climat »)	Services de l'Etat, instituts de recherche	Non	Non
C&I13	Développer un service d'attribution des événements extrêmes afin de communiquer des informations auprès du public et des médias sur les causes et la probabilité d'occurrence de ces événements.	Les opérateurs et les établissements d'enseignement supérieur	Non	Non
ACT INT 1	Promouvoir les questions d'adaptation (par exemple dans l'Accord de Paris et les conventions internationales) et la mise en œuvre du plan d'adaptation (développement durable et solutions fondées sur la nature) au niveau international.	Ministères concernés	Non	Non
ACT INT 2	Fournir un soutien financier au développement d'une offre à l'exportation de services contribuant à l'adaptation	Ministères concernés	Oui	Non

ACT INT 3	Les ministères et les acteurs de la recherche devraient promouvoir l'adaptation au changement climatique dans les programmes européens et internationaux, tels que H2020, le futur programme-cadre en préparation (FP9), le Forum Belmont, Future Earth et le WCRP8.	Non	Oui	Non
ACT INT 4	Contribuer activement aux travaux des cadres des services climatologiques et de l'observation du climat du GIEC, GFCS et de l'Europe (COPERNICUS)	Services de l'État, instituts de recherche	Non	Non
ACT INT 5	Soutenir et renforcer la composante adaptation au changement climatique dans les organisations multilatérales de développement et de financement du climat. Cela implique de financer une aide au développement consacrée à l'adaptation au niveau international jusqu'à 1,5 milliard d'euros	AFD	Oui	Oui
ACT INT 6	Renforcer les démarches de caractérisation, de suivi et d'évaluation de l'adaptation dans les projets d'aide au développement. Veiller à la poursuite et la consolidation des travaux du Club de financement du développement international (IDFC en anglais) sur la métrique de l'adaptation et de la résilience	Ministères, AFD, Fonds français pour l'environnement mondial et ONG d'aide au développement	Oui	Non
ACT INT 7	Renforcer l'initiative multi-acteurs CREWS (Systèmes d'alerte rapide et de risque climatique) sur les systèmes d'alerte destinés aux pays les plus vulnérables et les moins avancés, notamment en renouvelant et augmentant la contribution financière de la France	Oui	Oui	Non
ACT INT 8	Renforcer les initiatives prises dans le cadre du programme mondial pour le climat afin d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de biodiversité (coalition pour des solutions fondées sur la nature), d'eau (Pacte de Paris), d'agriculture (4/1000), de gestion du littoral (WACA) et de bâtiments (coalition GABC)	Ministères concernés	Non	Non
ACT INT 9	Renforcer la capacité des acteurs locaux à soutenir l'adaptation au niveau international	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Non	Non
ACT INT 10	Acquérir des connaissances sur les impacts et la vulnérabilité transfrontières. Renforcer les capacités d'observation, de collecte de données et de traitement en termes de MOST (mission opérationnelle transfrontalière)	MTES, du MESRI et du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales via la MOT	Non	Non
ACT INT 11	Promouvoir la cohérence entre États voisins des stratégies nationales et régionales, des plans climat, de la législation et des réglementations juridiques et techniques pour faire face aux risques et vulnérabilités transfrontières	Non	Non	Non
ACT INT 12	Promouvoir l'accès et la mobilisation de fonds européens pour des projets français afin de faciliter et renforcer la planification de l'adaptation régionale et d'intégrer l'adaptation dans les programmes opérationnels interrégionaux	Régions, en coordination avec le Commissariat général à l'égalité des territoires pour les Fonds européens structurels et d'investissement	Oui	Non
ACT INT 13	Renforcer la position française dans le dialogue sur l'adaptation au niveau européen (par exemple, la stratégie de l'UE en matière d'adaptation au changement climatique, les directives sur l'eau et les inondations, la politique agricole commune, la politique commune de la pêche, le cadre «Climat et énergie à l'horizon 2030», la stratégie en faveur de la biodiversité pour 2015-2020, de la forêt européenne Stratégie, l'aide au développement) et coordonner et harmoniser, le cas échéant, les stratégies de gestion des risques des pays européens	Ministères concernés	Non	Non

Note : GOUV - Gouvernance ; P & R - Prévention et résilience ; NAT - Nature et milieu ; ECO - Filières économiques ; C&I - Connaissance et information ; INT ACT - Action internationale